



## Convocation au Conseil d'Administration du Comité Auvergne de Scrabble

Un Conseil d'Administration aura lieu

**Samedi 04 septembre à 14 heures à Châtel Guyon,  
Au local du Club de Châtel (maison du Peuple)  
29bis, rue du Commerce**

### Ordre du jour :

- Mot d'accueil,
- Situation actualisée du Comité : clubs, licences
- Incidences de la crise Covid 19 – tour de table des clubs
- Finances et Trésorerie
- Augmentation redevance Fédé et tarifs Comité – décisions à prendre avec le CA
- Point sur les actions des délégués Arbitrage, Classique, et Jeunes et scolaires
- Point sur les logiciels FFSC (duplitop 8, duplijeu, scrabble classique)
- Nouveau classement
- Finalisation du calendrier 2021/2022
- Gestion de la papeterie
- Le devenir du site du Comité

Questions diverses :

Vous pouvez transmettre vos questions par avance à Martine Trémeau ou Catherine Haniez

Pour nous permettre de préparer la salle, merci de nous faire part de votre présence dès réception.

- **AG : elle se tiendra le dimanche 19 septembre à 10h à Châtel suivi d'un TH2**

Martine TREMEAU – le 18/08/21

## Comité Auvergne de Scrabble

Je soussigné(e) .....Président(e)du club de.....

**Donne procuration** à .....membre du bureau

Pour me représenter et voter en mon nom lors du conseil d'administration de l'association  
Comité Auvergne de Scrabble du samedi 04 septembre 2021

Fait à .....le ..... *Signature* :

Extrait du RI :

Les votes du CA se font sans procuration possible. Un président d'association peut être représenté par un membre de son bureau aux réunions du CA avec les mêmes pouvoirs de vote.

Les présents disposent de leur voix de représentant de club ainsi que le cas échéant de leur voix es qualité pour les délégués Régionaux, les Présidents de commissions régionales permanentes et les représentants départementaux quand ils existent,